

Ordre du jour du conseil d'établissement de l'École Élan
Rencontre du lundi 15 février 2021 - TEAM
Heure : 18h30

Personnes présentes : Mathieu Decelles, Lucie Parent, Marilou Monette, Marie-Pascale Lévesque, Alexandra Robert, Sandra Boisse, Emmanuel Cinta, Maryse Gagnon, Karine Poirier, Mélanie Choquette

Invités : Marie-Pierre Fortin, Matvei Konkov

Absents : Aucun

Secrétaire : Marilou Monette

1. Ouverture du conseil

18h35 Ouverture de l'assemblée

2. Démission et élection d'une nouvelle présidence

Marie-Pascale propose Marilou Monette
Karine Poirier seconde.

3. Question du public

Marie-Pierre Fortin, Matvei Konkov souhaite poser une question :

Il essaie de comprendre pourquoi les raisons pour avoir les enfants de 8 ans avec un masque.

Mathieu Decelles : explique que les raisons ont été mentionnées sont dans les placottes. Le sondage était pour prendre le pouls des parents. C'est une recommandation et non un arrêt ministériel. Au choix qui sera réévalué en cas de besoin. On est aux aguets pour suivre l'évolution. Ce n'est pas définitif.

Question : Est-ce qu'il y a des raisons scientifiques qui motivent le choix de l'école?

Lucie Parent : L'importance de garder l'équilibre entre la sécurité des élèves et la sécurité du personnel. Les classes des enfants plus vieux, plus il y a de CO2. Comme nous avons des classes des combinées, nous avons décidé de mettre les 3-4-5-6 et non juste 4-5-6. Les enfants d'Élan ne sont pas à 1 mètre dans leur classe, et nous voulions que les enfants gardent une certaine liberté. En septembre, nous avons mis le couvre-visage dans les corridors pour respecter la liberté des enfants. En Ontario, c'est à partir de la 4e année. Nous voulions être à l'avant-garde. C'est un ensemble de facteurs qui font que nous n'avons eu aucun cas. Beaucoup de désinfection dans l'école supplémentaire. Plus de personnel pour respecter les bulles du service de garde également. Les enseignants participent aux décisions des mesures. Assouplissement en art dramatique et en anglais. Elle s'informe de ce qui se fait ailleurs pour ses mesures. Elle souhaite que cette mesure soit temporaire.

Les parents invités, Marie-Pierre Fortin et Matvei Konkov, ont quitté la rencontre à 19h05.

4. Adoption de l'ordre du jour *Adoption*

Mathieu Decelles propose l'ordre du jour.
Sandra Boise seconde.

5. Invités et comités

Rien dans ce point.

6. Revue et suivi du procès-verbal du 18 janvier 2021 *Adoption*

Ajout d'une note pour offrir davantage de précision au point 2.

Alexandre Robert propose le procès-verbal du 18 janvier 2021.
Emmanuel Cinta seconde.

7. Mot de la présidence

7.1 Formation du CÉ- capsule 1 (3min) et 2 (4min)

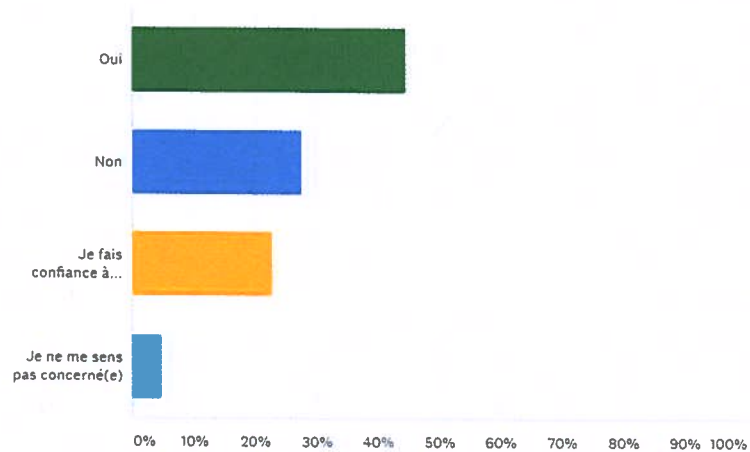
Le CÉ a écouté les 2 premières capsules.

7.2 Suivi du sondage aux parents pour le port du couvre-visage au 2^e cycle

Voici le résultat du sondage :

Souhaitez-vous poursuivre avec le port du masque en classe au 2e cycle, tel que mentionné?

Answered: 83 Skipped: 0



ANSWER CHOICES	RESPONSES	
▼ Oui	44.58%	37
▼ Non	27.71%	23
▼ Je fais confiance à l'équipe-école	22.89%	19
▼ Je ne me sens pas concerné(e)	4.82%	4
TOTAL		83

Les résultats du sondage seront diffusés dans la prochaine placote avec les explications de Marilou Monette concernant le point suivant. Sondage consultatif.

7.2.1. *Demande de refaire le sondage par un parent*

Le parent demande :

« Je remarque toutefois 2 omissions:

- expliciter la finalité du sondage (décisionnel ? consultatif ?)
- établir un nombre égal de réponses pouvant être favorables ou défavorables (ex.: oui/non/je m'abstiens) »

Emmanuel : Affirme qu'il a répondu qu'il fait confiance à l'équipe-école, car il juge que ce sont les professeurs qui sont à mieux de juger les besoins de leurs classes et d'en arriver à un équilibre. Il maintiendrait le choix 3 du sondage. Au moment de relâcher les mesures sanitaires, nous pourrions relancer les parents.

Mathieu Decelles : L'équipe-école se rencontre le 16 février pour rediscuter de la mesure et voir s'ils souhaitent la cesser ou la poursuivre.

Marilou Monette composera un texte explicatif joint avec les résultats du sondage.

8. Mot de la direction

8.1 Remerciements

Lucie Parent veut remercier Sandra Boisse comme présidente. Elle trouve dommage qu'elle ait démissionné. Elle respecte sa décision, mais tout le monde dans cette aventure a fait de son mieux. Elle la remercie pour son travail et qu'elle est heureuse qu'elle reste dans le CÉ.

8.2 Grille-Matière 2021-2022 *Approbaton*

Le CÉ doit approuver la grille-matière. Lucie Parent explique la grille-matière.

Sandra Boisse propose la grille-matière telle qu'approuvée par l'équipe-école, sous réserve d'une vérification du total d'heures au préscolaire.

Emmanuel Cinta seconde la grille-matière.
Adopté à l'unanimité.

9. Mot du SDG

Relâche scolaire, le service de garde est fermé. Certains SDG sont en urgence. SDGU, pour les travailleurs essentiels.

10. Mot des enseignants

Marie-Pascale Lévesque : Les enseignants aimeraient pouvoir recycler les masques.
Lucie Parent mentionne que le CSSDM a commencé les démarches à ce sujet.

10.1 Don de purificateurs d'air de la fondation Jasmin-Roy .

Les enseignants nous informent qu'ils ont reçu un don de 26 purificateurs d'air.
Sandra Boisse et Alexandre Robert s'abstiennent du débat sur ce point.

Lucie Parent a eu un appel de Jasmin-Roy pour le don. Elle a reçu des consignes très claires, du CSSDM, sur les dons provenant de l'extérieur. Elle laisse le CSSDM répondre à la Fondation Jasmin-Roy. Elle laisse le CÉ poursuivre ses démarches avec la CSSDM à la suite de leur réponse. La consigne est qu'il n'y a pas de purificateurs d'air dans les écoles. Ils ont accepté celui de Marie-Josée Latour.

Karine Poirier se questionne sur l'exception dans la classe de Marie-Josée Latour et pourquoi on ne peut pas le mettre dans les autres classes. Peut-on avoir une réponse claire de la CSSDM et si la réponse est négative, a-t-on des recours ?

Mathieu Decelles : Appuie les paroles de Karine Poirier.

Emmanuel Cinta : Se questionne sur ce que le CSSDM peut faire si tous les intervenants de l'école en veulent.

Marie-Pascale Lévesque : La fondation Jasmin-Roy veut bien faire les choses. Quelques arguments en faveur des purificateurs d'air :

- CSSDM veut donner plus d'autonomie aux écoles dans leur choix
- L'école Saint-Émile a des purificateurs d'air et ce n'est pas nuisible.
- On se retrouve dans la situation qui nous met mal à l'aise vu que seulement 1 école a des purificateurs.

Marilou Monette veut savoir pourquoi Marie-Josée Latour a le droit de brancher les purificateurs d'air. Deux locaux de professionnels qui n'ont pas de ventilation, le CSSDM est venu installer un échangeur d'air. Le technicien est venu pour voir l'installation et il avait la mauvaise information pour évaluer l'échangeur d'air, mais il a vérifié par erreur les purificateurs d'air de la classe de Marie-Josée Latour. Il y a eu une confusion. Les échangeurs d'air ont été installés et ont été approuvés par le CSSDM.

Mathieu Decelles affirme que le CÉ dit qu'il veut les purificateurs d'air. Le CÉ appuie le don des purificateurs d'air.

11. *Correspondance*

Mathieu Decelles : La lettre de ventilation adéquate a été envoyée samedi matin 13 février 2021. Il a reçu des accusés de réception. Les réponses à la lettre de correspondance seront déposées dans le Teams.

21h17 : Mélanie Choquette quitte la rencontre.

12. Secrétaire de la prochaine rencontre (15 mars 2021)

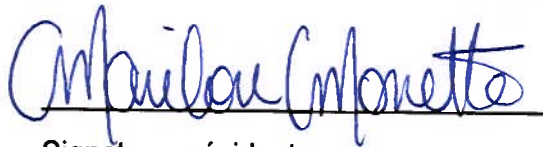
Mayse Gagnon se propose comme secrétaire.

13. Levée du conseil *Adoption*

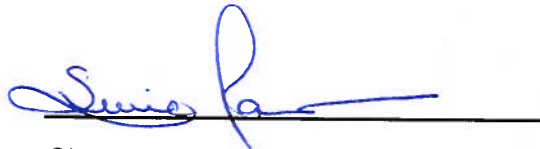
21h24

Alexandre propose

Sandra Boisse seconde.



Signature présidente



Signature direction